

DEC111473INSU

Portant nomination de plein droit de M. Daniel Hestroffer aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°8028 intitulée Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 10A004DSI en date du 18 décembre 2010 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8028 intitulée institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides et nommant M. William Thuillot directeur de cette unité ;

Vu l'arrêté de nomination de l'Observatoire de Paris nommant Daniel Hestroffer directeur de l'institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du conseil de l'unité ;


Décide :

Article 1^{er}

M. Daniel Hestroffer, astronome à l'observatoire de Paris, est nommé de plein droit directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'à la fin du mandat de l'unité le 31 décembre 2013.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 1^{er} SEP. 2011

Pour le Président et par délégation
le Directeur général délégué à la science
Alain FUCHS

Joël BERTRAND